

Infos communales suite



Du nouveau à la bibliothèque

**DÉSORMAIS,
VENEZ RÊVER, VOYAGER, LIRE...**

au 33 Rue Nationale
(ancienne mairie provisoire)

**Permanences les samedis et dimanches
de 10h30 à 12h00 sauf jours fériés.**



Créer par Odyssee Visuelle & Solutions

Projet éolien du Moulin de Coëlo

Un résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Moulin de Coëlo est consultable en mairie.

Infos diverses

Rappel stationnement

Les trottoirs sont aménagés pour la circulation des piétons, pas pour le stationnement des véhicules. Les véhicules stationnés sur les trottoirs mettent en danger les piétons obligés de marcher sur la route.

**Fermeture de l'Excalibur**

Bonjour à tous,
Votre pizzeria de Guéhenno est définitivement fermée.
Je remercie mes fidèles clients qui m'ont permis de m'épanouir dans mon métier et d'en vivre.
N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de conseils culinaires ainsi que pour vos travaux de couture
Certains d'entre vous sont devenus des amis, en tout cas j'ai été heureuse de partager avec vous des petits moments de vie
Surtout prenez soin de vous et de vos proches.
Maryline

Du nouveau à Guéhenno

Mr Métal, Mercier Mathieu 06-87-33-64-11



Merci Mathieu
06 87 33 64 11

- ☆ Tous travaux de soudure
- ☆ Réparation matériel agricole
- ☆ Fabrication diverses
 - métal
 - bois métal

14 Kervembras
56420 GUÉHENNO
Mathieu56420@gmail.com

LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Lors des deux derniers conseils municipaux, nous avons eu part de la prospective financière et voté les budgets de la commune. Je vous en fais un résumé de quelques lignes.

Le Fonds de roulement de la commune correspond à sa trésorerie disponible au moment de la clôture de l'exercice. ■ Le Fonds de Roulement (FDR) en 2024 s'établit à 637 000 € malgré des investissements plus conséquents en 2023 et 2024. Le niveau du FDR en 2024 reste significatif, représentant plus d'une année de dépenses de fonctionnement. À la fin de l'exercice 2024, le taux d'épargne brute s'établit à 33,5 %, dépassant ainsi le seuil cible de gestion fixé à 15 %. Sur la période 2020-2024, les recettes de fonctionnement ont une croissance moyenne de 3,7% par an en moyenne alors que les dépenses de fonctionnement sont marquées par une croissance moyenne de 2,3% par an. Cette croissance plus marquée des recettes permet de maintenir l'importante capacité d'autofinancement de la commune.

On observe une baisse des dépenses de fonctionnement entre 2023 et 2024, principalement due à la réduction des atténuations de produits et à l'absence de charges exceptionnelles sur l'exercice 2024. La structure des recettes est stable sur la période.

Les dépenses se décomposent autour de 4 volets. Les charges à caractère général représentent 34 % des dépenses totales en 2024, contre 26 % en 2020. Elles enregistrent une hausse significative principalement attribuables à l'augmentation des charges d'énergie ; la progression des achats de prestations de services ; l'augmentation des dépenses d'entretien des bâtiments publics (traitement fongicide de l'église). Les charges de personnel représentent 23% des dépenses en 2024 contre 36% en 2020 malgré la réhausse des indices imposée par l'Etat. Les autres charges de gestion courante représentent 20 % des dépenses totales en 2024. Elles enregistrent une baisse moyenne de 3,6% par an.

Sur la période 2020-2024, la Commune a versé à la Communauté de Communes en moyenne 109 000 € d'attribution de compensation par an, intégrant : Le financement des transferts de compétences (transports scolaires, droit de tirage voirie ...) ; Le financement des services communs (services mutualisés). En parallèle, la Communauté de Communes a reversé à la Commune, à travers différents mécanismes, en moyenne 249 000 € par an.

On note que les exercices 2023 et 2024 sont des années d'engagement d'investissement particulièrement soutenue comparativement aux autres exercices. Par ailleurs, la collectivité a bénéficié d'un taux subventionnement des projets élevé. L'endettement de la collectivité diminue sur la période, en l'absence de nouveaux emprunts. À la fin de l'année 2024, la capacité de désendettement est proche d'une annuité, un niveau largement en dessous des seuils d'alerte. L'analyse rétrospective de la commune met en évidence une situation financière globalement saine.

L'exercice 2025 sera marqué par une baisse significative de l'épargne brute, due à l'intégration du déficit d'un budget annexe du lotissement du Douet. Vous retrouverez tous les chiffres dans les brèves du conseil.

Un autre sujet très stratégique pour la commune, c'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. De nombreuses réunions à noter en intercommunalité (commissions aménagement et économie). La consultation du public est ouverte dans les locaux de la communauté de communes à Saint Jean Brévelay. Je vous invite à vous y rendre pour émettre vos observations.

Une première opération « argent de poche » est en place pendant les vacances de printemps, ouverte aux jeunes ayant envie de participer aux travaux de la commune moyennant une rémunération. Ils ont répondu présents

Bonne lecture,

Nolwenn BAUCHÉ.

Fermetures mairie et agence postale

La mairie et l'agence postale communale seront fermées jeudi 17 avril et samedi 19 avril matin, mardi 22 avril, jeudi 24 avril et mardi 29 avril après-midi, ainsi que les mercredis 23 avril et 30 avril matin. Merci de votre compréhension.

Brèves du conseil

Séance du conseil municipal du 08/04/2025.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Mr Bruno ANTOINE (arrivé à 18h43), Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mr Romuald BLANC, Mr Erwann GRANDIN, Mme Marie-Laure GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mme Christiane JOUBIQUX, Mme Claudine NIZAN, Mr Michel LE MERCIER.

Excusés : Mr Julien MAUGUIN (donne pouvoir à Mr Erwann GRANDIN), Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME.

Absents : Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT, Mme Morgane GUILLO.

Le conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mr Michel LE MERCIER.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2024

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et le budget annexe du lotissement ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

AVRIL 2025

**Votre Mairie**

Pour nous contacter :

Tél. 02 97 42 29 89

accueil@guehenno.bzh

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au

samedi de 9h à 12h

Le mardi et le jeudi

De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire

Permanence

le samedi matin

sur rendez-vous

CCAS :

Permanence sur

rendez-vous

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15

qui vous orientera vers le

service de régulation

PHARMACIE : appeler le 3237

GYM DOUCE

Tous les mardi de 10h à 11h à la

salle du Roiset hors vacances.

4€ la séance - 30€ le trimestre.

**PLANNING BIBLIOTHÈQUE**

Ouverture

les samedis : 05/04 ; 12/04 ; 19/04 ; 26/04 ; de 10h30 à 12h00.

les dimanches : 06/04 ; 13/04 ; 20/04 ; 27/04 ; de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est gratuit.

**DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Brénolo est ouverte :

**Du lundi au samedi:
08h30-12h30 / 14h00-18h00**

Le jeudi : Fermée

Responsable publication :

Mme Nolwenn BAUCHE

imprimé par : Mairie de Guéhenno

